

Finale «CITÉS FOOT» - Complexe sportif de la Malcombe - Transfert de crédits

M. LE MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre de l'organisation de la phase finale de l'opération CITÉS FOOT «Coupe du Monde 1998», Besançon a été retenue comme site d'accueil pour les régions Rhône-Alpes, Bourgogne, Alsace et Franche-Comté.

Plus de quatre cents participants sont attendus à cette compétition de football destinée aux adolescents des clubs de quartier. L'association SENER'J coordonne au niveau national cette manifestation. A l'issue des journées bisontines, les 4 et 5 avril 1998 au complexe sportif de La Malcombe, une équipe sur les dix-huit présentes sera qualifiée pour la finale nationale qui permettra de désigner l'équipe qui représentera la France contre une sélection brésilienne, en lever de rideau d'une demi-finale de la Coupe du Monde à Marseille.

Pour ce faire, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser, après avis favorable de la Commission des Sports réunie le 24 février 1998, un transfert de crédits dans les conditions suivantes :

. la somme de 65 000 F de l'imputation 92.251.6574 - code projet 95021 - code service 20300 selon la répartition suivante :

. 30 000 F sur l'imputation 92.251.6068. 20300

. 25 000 F sur l'imputation 92.251.6231. 20300

. 10 000 F sur l'imputation 92.251. 60623.20300.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition.

«M. LE MAIRE : Tout s'est bien passé, Monsieur l'Adjoint ?

M. FUSTER : Oui Monsieur le Maire, cela s'est très bien passé effectivement. On a eu 400 jeunes qui sont restés pendant deux jours à Besançon, qui ont disputé la finale interrégionale et non régionale et c'est Lyon qui s'est qualifiée pour la phase finale. Besançon a terminé troisième».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 16 avril 1998.